

## COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée  
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989

N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social :

Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 23 mai à 20 heures, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille et Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

#### Représentation des clubs :

**47 clubs présents (sur 86)**

**73 représentants (quorum à 63.5)**

**273 voix (quorum à 146.5)**

#### Présence des membres du Comité Directeur :

Sont présents : Serge Ackermann, Florent Chatelain, Olivier Frouin, Fabien Guillard, Yann Jolivel, Alain Le Cardinal, Cyrielle Lemeunier, Isabelle Métaireau, Christophe Millet, Louis Morin, Loïc Riviere, Karine Venisse, Cathy Vannier

Sont absents excusés : Anne-Sophie Bailleul, Guillaume Bossard

Monsieur Christophe MILLET préside en sa qualité de président de l'association, Madame Cyrielle LEMEUNIER est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés puis soumis aux votes.

Le Président ouvre la séance à 20 heures, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et Adoption du compte rendu de l'AG du 11 octobre 2013
- 2) Rapport Moral du Président
- 3) Intervenants extérieurs
- 4) Rapports financiers du trésorier
- 5) Rapport des commissions
- 6) Questions diverses
- 7) Elections des délégués et suppléants pour l'AG de la Ligue
- 8) Pot de l'amitié

1) **Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2013**

Cyrielle LEMEUNIER rappelle que le procès verbal a été préalablement communiqué par mail et que les participants sont supposés en avoir pris connaissance.

Lecture faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2013, il ne suscite aucune remarque ni question

*Vote n° 1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2013*

*Contre : 0*

*Abstention : 3*

*Le procès verbal est adopté*

2) **Rapport Moral du Président**

Le Président Christophe MILLET présente son rapport moral de la saison 2013-2014 (Cf. document joint « Rapport Moral du Président »).

*Vote n° 2 : approbation du rapport moral du Président*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité*

3) **Intervenants extérieurs**

Jean-Paul DIDIER, Président de la Ligue de Bretagne de Badminton

Monsieur DIDIER remercie le président du CODEP pour son travail à la Ligue et au Codep 35 Badminton, qui a donné son maximum tout en étant bénévole.

Le nombre de licenciés augmentait depuis sa création en 1989 mais pour la première fois la courbe fléchit. Quelles en sont les raisons? Chacun a certainement une raison à donner. A noter que seul le comité 35 baisse, ce qui permet à la Ligue d'avoir une progression de 1%.

Les résultats de nos jeunes du 35 sont toujours aussi brillant, permettant de rester dans les meilleurs départements français.

Remerciements aux formateurs d'aider nos jeunes à briller sur le terrain français et international.  
M. DIDIER espère que le 35 remportera le Championnat de France des Comités Départementaux les 14 et 15 juin prochain à Vern-sur-Seiche, ainsi que les jeunes bretons remporteront des victoires au Championnat de France à Cannes où ils vont partir défendre nos couleurs.  
Le département est toujours sur les rails du succès et il souhaite vivement que les choses continuent ainsi.

#### **4) Rapport Financier**

##### *a. Approbation des comptes*

Le Trésorier Serge Ackermann présente et commente le bilan financier de la saison 2013-2014 (Cf. document joint « Rapport du Trésorier »)

##### Remarques :

- les recettes du Pole Espoir : facturation de la prestation d'Arnaud
- Scolaire : déplacements de Thiebault dans les écoles, à noter que c'est gratuit dans le public mais payant dans le privé (école Montessori)
- Dépenses licences : dû à la licenciation des joueurs du corporatif, le Codep 35 badminton avance l'argent mais les joueurs remboursent, c'est donc une entrée / sortie qui s'annule.

*Vote n° 3 : approbation des comptes*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Les comptes sont adoptés à l'unanimité*

##### *b. Tarifs des licences*

Le Trésorier propose les nouveaux tarifs suivants pour les licences :

\* Adultes 48,50€ (+ 0,50€ de la part de La Ligue)

\* Jeunes 41,50€ (+ 0,50€ de la part de La Ligue)

\* -9 ans 21,65€ (+ 0,25€ de la part de La Ligue)

*Vote n°4 :tarification des licences FFBD pour la saison 2014-2015*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*La nouvelle tarification est adoptée à l'unanimité*

*c. tarifs prestations CODEP :*

Le trésorier propose la mise à jour des tarifs des prestations du Comité :

\* Frais d'administration du CLE : 140€ pour les familles (au lieu de 80€ pour 2013/2014)

*Vote n° 5 : tarification des prestations du comité*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Les tarifs des prestations sont adoptés à l'unanimité*

*d. Budget prévisionnel*

Serge Ackermann présente le budget prévisionnel pour la saison 2014/2015.

Remarque : aucune

*Vote n°6 : adoption du budget prévisionnel*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité*

*e. Election du vérificateur aux comptes*

*Vote n°7 : élection du vérificateur aux comptes*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*L'électeur au compte est élu à l'unanimité*

## 5) Bilan des commissions

### a. Interclubs Séniors

Fait par Olivier FROUIN (Cf. document joint « Bilan Commission Interclub Séniors »)

Remarques :

- Le Comité n'a-t-il pas peur que les gens délaissent l'IC Séniors pour l'IC Hommes : la commission a longuement réfléchi mais n'a pas peur de l'effet inverse (c'est à dire IC Séniors abandonné), la restriction du nombre d'équipes IC Hommes permettra certainement de limiter ce phénomène, puisque si les équipes abandonnent l'IC Séniors, le nombre d'équipes IC Homme sera encore plus limité.
- Inscription : même prix que l'IC Séniors à savoir 50€
- Combien d'hommes par équipe : 4
- Pourquoi pas un IC Femmes ? Le comité n'y a pas pensé, il n'y a pas forcément une demande de ce côté-là pour le moment.
- Pourquoi en D5 il n'y a que 7 matchs et pas 8 avec un match SD en plus ? L'optique actuelle est que les femmes ont souvent du mal à vouloir faire du simple, donc avec 7 matchs cela permet de limiter les forfaits en SD.
- Règlement IC Séniors : un joueur qui joue à un certain niveau ne peut plus descendre mais une dérogation peut être faite au cas il y a un besoin pour que quelqu'un monte, ceci avec une dérogation. Qui donne les dérogations ? Uniquement les membres de la commission IC Séniors. Il faudra rajouter dans le règlement qu'un même joueur ne pourra faire qu'une seule montée « de dépannage »
- Proposition en départemental : remplacer un DMx par un DH pour limiter justement ce problème de filles. Ou alors remplacer le SD par un DH. Il faut tout de même faire attention au fait que quand on passe en D4 il faut faire 2 SD
- Il serait intéressant de faire une réunion de participation pour améliorer le règlement des IC

### b. Championnat Corporatif

Fait par Louis Morin (Cf. document joint « Bilan Commission Championnat Corporatif »)

Aucune remarque

### c. Commission Jeunes

Fait par Alain Le Cardinal (Cf. document joint « Bilan Commission Jeunes »)

Remarque :

- Difficulté d'organisation des journées par les clubs à cause des difficultés d'avoir les gymnases. Il est alors demandé un planning plus fixe
- Proposition : faire toutes les rencontres le dimanche sur 2 dimanches bloqués dans l'année, afin que tous les capitaines, joueurs/joueuses soient déjà au courant dès le début de la saison. Il faudrait aussi qu'aucun tournoi, aucun stage jeunes n'ait lieu ce week end là

- Une réunion sera faite à la rentrée avec les capitaines pour discuter de l'organisation

d. Commission Parabadminton

Fait par Yann Jolivel (Cf. document joint « Bilan Commission Handibad »)

Aucune remarque

e. Commission Vétérans

Fait par Florent Chatelain (Cf. document joint « Bilan Commission Vétérans »)

- la 1ere équipe en V2 peut demander à ne pas monter en V1 ? oui on ne pourra pas l'obliger.
- Si un club engage 2 équipes, seront-elles toutes les 2 en V2 ? La commission avisera en fonction du nombre d'équipes pour savoir si on fera 2 poules en V2
- Peut-on tenir compte de la moyenne de classement ? Malheureusement la commission ne connaît pas à l'avance la liste des joueurs qui joueront dans le championnat.

f. Commission Communication

Fait par Isabelle Métaireau (Cf. document joint « Bilan Commission Communication »)

Aucune remarque.

g. Commission Tournois

Fait par Christophe Millet (Cf. document joint « Bilan Commission Tournois »)

- demande de feedback de la liste des inscrits bénévoles pour les Championnats de France des Comités Départementaux et Sport d'Entreprises.

h. Conciliation

Fait par Olivier Frouin

- la commission conciliation peut-elle gérer les litiges lorsque sur Poona un club « vole » une date de tournoi à un autre club qui avait déjà fait une demande mais pas encore complète ? la commission ne saurait pas tellement quoi faire dans ce genre de situation.
- Il est fait pour rappel que lors des demandes d'autorisations de tournois, seul « Poona fait foi »

i. Développement et équipement

Fait par Serge Ackermann

- M. Didier relève le problème du recensement des salles du 35 qui doit être terminé pour la fin de l'Olympiade (à savoir 2016)
- Quel est l'intérêt de ce RES? Le relevé permettra d'établir une carte géographique des déficits de salles. Pendant les projets de création de salle et ou de rénovation nous pourrons appuyer plus facilement les demandes de subventions.

j. Commission Formation

Fait par Serge Ackermann

Aucune remarque

k. Commission médicale

Fait par Olivier Frouin

Aucune remarque

**6) Mouvements au comité directeur**

2 membres élus démissionnent au cours de l'AG : Christophe Millet et Isabelle Métaireau  
Aussi 3 places sont maintenant vacantes. Les statuts n'obligent pas une répartition précise entre homme et femme.

Se présentent aux places de membres élus :

- Laurent POUPLARD

*Vote n°8 :*

*Laurent est élu avec 256 voix sur 259 exprimées*

De plus se proposent comme membres non élus :

- Mickael LEDUC (pour la commission IC)

Se présente au poste de président :

- Cyrielle Lemeunier

*Vote n°9 :*

*246 Voix exprimées*

*12 abstention*

*46 contre*

*Cyrielle Lemeunier est élue présidente du CODEP 35 de Badminton.*

**7) Remise des récompenses**

a. Interclubs Jeunes

Remise faite par Karine Venisse

- Cadets D1 : Vitré
- Minimes D1 : BCPF Fougères
- Benjamins : FIB Saint Grégoire
- Poussins D1 : FIB Saint Grégoire
- Poussins D2 : Tinténiac

b. Mérite fédéral

Mérite Fédéral de Bronze remis par Jean-Paul DIDIER, Président de La Ligue Bretagne de Badminton

- Annick Fabre
- Martial Bertrand
- Christophe Veillon
- Yvon Morin

Félicitations à eux

## **8) Election des délégués et des suppléants pour l'AG de la Ligue**

### 12 représentants élus

- Olivier Frouin
- Laurent Pouplard
- Serge Ackermann
- Cyrielle Lemeunier
- Cathy Vannier
- Karine Venisse
- Fabien Guillard
- Alice Guéguin
- Audrey Gillais
- Isabelle Metaireau
- Christian Prual
- Louis Morin

### 12 suppléants

- Raphaël Gouya
- Florent Chatelain
- Christelle Guio
- Yann Jolivel
- Louis Marie Le Dorant
- Pierre Jamois
- Frédéric Deleon

*Vote : élection des délégués et suppléants pour l'Assemblée Générale de La Ligue Bretagne de Badminton*

*Contre : 0*

*Pour : 0*

*Les représentants sont élus à l'unanimité*

La séance a été levée à 23h15.

LE PRESIDENT  
M. Christophe MILLET

LA SECRETAIRE  
Mme. Cyrielle LEMEUNIER